

Berne, le 29 Janvier 1861.

Confidentiel



LE PRÉSIDENT
de la
Confédération Suisse.

à Monsieur Tourte, Envoyé extraordinaire de la
Confédération à Turin.

Monsieur,

Notre ministre à Paris M^r Kern a eu dernièrement
un entretien avec M^r de Persigny dans lequel la conversation roula
principalement sur les phases qu'elle subies la question de Savoie
avant la mission de M^r Benedetti à Turin et la conclusion du
Traité de cession du 24 Mars 1860. Voici en substance les résultats
de cette conversation.

M^r de Persigny déclara à M^r Kern avoir eu l'intention bien
décidée de donner à la question une solution conforme aux vœux de la
Suisse en lui cédant le Chablais & le Faucigny. Que non seulement
au commencement de Février comme vis-à-vis de nous, mais en
core plus tard dans les premiers jours du mois de Mars, la France
s'était déclaré disposée à céder ces provinces à la Suisse sous condition
que le Gouvernement Anglais se désistât de ses réclamations contre
l'annexion en général, l'objection principale contre cette annexion
du point de vue européen se trouvant ainsi écartée par la réali-
sation de la combinaison proposée par la Suisse pour le cas où
le statu quo subirait un changement. Que M^r de Persigny, en
faisant ces ouvertures à Lord Russell au nom du Gouvernement



avait ajouté que toutefois la France ne pourrait donner suite à une telle combinaison si l'Angleterre insistait, malgré cet arrangement sur son opposition contre l'annexion des autres provinces de la Savoie. Que Lord John Russell avait objecté que le Piémont et le Chablais ne pourraient convenir à la Suisse, notamment au pays protestant de Genève, et que le Cabinet Anglais devrait s'entendre à son opposition contre toute annexion, opposition dans laquelle, au dire de M^r de Persigny, le Ministère de G^r M. B. paraîtrait, en core avoir été confirmé par l'Envoyé Sardinien M^r d'Azeglio. Que le Gouvernement Suisse voyant ses représentations demeurer infructueuses, n'avait plus d'autre choix que d'exécuter à tout prix l'annexion de toute la Savoie et qu'à lors seulement et sur les rapports de M^r de Persigny, eut lieu la mission de M^r Benedetti à Turin qui poussa le Gouvernement Sardinien à la conclusion du traité de cession.

Ces communications de M^r Kern m'étaient dans un jour nouvelle manière d'agir suivie par le Gouvernement de l'Empereur dans cette affaire et je ne pouvais m'abstenir, ne fût-ce même que dans l'intérêt historique de constater la vérité de ces allégations, d'en donner connaissance à notre envoyé extraordinaire à Londres M^r De la Rive en l'invitant à se prononcer sur le bien ou mal fondé des faits mis en avant par M^r de Persigny.

M^r De la Rive, dans sa réponse, mit en avant qu'il n'arriva à Londres que le jour même de la signature du traité précité du

24 Mars et qu'il trouva à cette époque encore les Ministres Anglais connaissant fort mal la question. M^r De la Rive se hâta de les éclairer sur l'importance politique et stratégique pour nous, de la Savoie, puis, que cette importance n'avait point été appréciée jusqu'alors à sa juste valeur, le Cabinet Anglais n'envisageant que dans son ensemble la question de l'annexion. Il refusa aussi l'objection relative à la diversité des cultes et la conséquence de ses démarches fut que déjà le 26 Mars Lord Russell séparait, dans un discours, nettement la question Suisse de la question générale de l'annexion. Cependant, le traité de cession avait été conclu et les efforts faits depuis par l'Angleterre pour amener un changement favorable à la Suisse sont restés, ainsi que vous le savez, sans succès.

Quant à ce qui s'est passé avant son arrivée à Londres, M^r De la Rive est disposé à croire qu'en effet le Ministre de Sardaigne a constamment sollicité le Cabinet Anglais de s'opposer à toute annexion quelconque et que les démarches répétées et instantes de M^r d'Azeglio ont dû convaincre le Gouvernement Britannique que le Cabinet de Turin était résolu à ne rien céder. M^r De la Rive admet par conséquent, comme possible, ^{sans vouloir toutefois l'affirmer le moins du monde,} que les Ministres Anglais n'aient pas favorablement accueilli la transaction proposée par M^r de Persigny à une époque où la Sardaigne protestait formellement contre toute annexion et où il était donc difficile à l'Angleterre de devenir le complice ou le partage d'un bien que le propriétaire ne consentait pas à céder.

Naturellement il me serait fort agréable d'être bien renseigné encore sur les différents mobiles qui ont guidé le Cabinet Sardinien.

Dans ses instructions à M^r d'Azeglio d'agir contre l'annexion sur-
venue depuis soit lors des négociations qui ont précédé le traité
de cession. Je m'en remets à votre perspicacité de me procurer
ces renseignements d'une manière tout-à-fait officieuse et sans
que vos investigations à ce sujet puissent éveiller la moindre dé-
fiance ou donner lieu à des susceptibilités ou ressentiments de part ou
d'autre.

Je profite en outre de cette occasion pour vous inviter, Monsieur,
à bien vouloir me procurer des renseignements fins relativement
à la limite dans le lac Léman. Vous voudrez, dans ce but, aussi
procéder officieusement et si vous parvenez à découvrir des docu-
ments qui se rapportent à cette limite, m'en envoyer copie.

En attendant vos communications je vous renouvelle, Mon-
sieur, l'assurance de ma considération distinguée

Le Président de la Confédération,
J. M. Humbel.